



Syndicat des enseignantes et des
enseignants du Cégep de l'Outaouais

Cahier des BILANS ANNUELS

du SEECO
2022–2023

Table des matières

Table des matières

Préambule	2
Lexique	3
Mot du président du Comité exécutif du SEECO.....	4
Exécutif.....	5
Bilan du Comité exécutif du SEECO	5
Dons.....	8
Bilan financier et état des résultats du SEECO et FLGL	9
L'année 2022 - 2023 en photos.....	13
Commission des études (CÉ)	16
Comité des relations de travail (CRT).....	18
Comité griefs	23
Comité code de vie étudiant	24
Comité conciliation famille-études-travail	24
Comité consultatif – Plan de revitalisation du Cégep	24
Comité de mobilité sortante	25
Comité de l'alimentation.....	25
Comité de liaison en lien avec le SSAS	25
Comité de sélection de la mention d'honneur de l'AQPC.....	26
Comité des cours complémentaires.....	27
Comité des élections	27
Comité environnement	29
Comité d'accès à l'égalité.....	30
Comité d'action d'action-mobilisation en temps de négo	30
Comité d'éthique en recherche.....	30
Comité femmes	33
Comité institutionnel EDI	34
Vérificateurs des finances	34
Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de l'Outaouais.....	36
Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais (CA)	37

Comité de révision du Règlement sur la fraude scolaire	41
Comité LGBTQ +	41
Comité PAAR.....	42
Comité PIEA.....	42
Comité de perfectionnement.....	42
Comité du Plus-Mot.....	43
Comité des enjeux sur la précarité.....	44
Comité de sélection pour les projets pédagogiques	46
Comité de réflexion sur le modèle de répartition des ressources à la coordination départementale et à la coordination de programme	47
Comité des utilisatrices et utilisateurs de la bibliothèque	48
Comité pour la révision du Programme d'évaluation linguistique	48
Comité pour un milieu exempt de violence et de harcèlement pour la politique de respect de la personne et de civilité en milieu de vie collégial.....	49
Comité permanent sur la prévention des violences à caractère sexuel pour la politique sur la prévention des violences à caractère sexuel et Sous-comité Formation.....	50
Comité pour une politique en adaptation scolaire	50
Comité santé et sécurité au travail (SST).....	51
Comité scientifique.....	53
Comité sur les contraintes horaires	53
Comité sur l'élaboration d'une politique en lien avec la santé mentale	54
Comité TICE (Technos de l'information et de communication en enseignement)	54
Présidence d'assemblée.....	55
Remerciements	56

Préambule

Avant toute chose, voici les règles relatives aux rapports/bilans annuels selon nos Statuts et règlements en vigueur (mis à jour et adopté en assemblée générale le 6 octobre 2021) :

3.02 Attribution et responsabilités (de l'assemblée générale)

« j) recevoir les rapports des comités syndicaux et institutionnels, dont le Comité exécutif.
»

4.10 – Bilans annuels

« Le Comité exécutif doit présenter un bilan de ses activités lors de l'assemblée générale annuelle, incluant un bilan financier. »

8.03 –Assemblée générale annuelle

« Tous les comités y présentent leur rapport annuel. »

Lexique

Assemblée générale (AG), Assemblée générale spéciale (AGS), Assemblée générale annuelle (AGA)

Association des étudiantes et étudiants du Cégep de l'Outaouais (AGÉÉCO)

Association des retraitées et des retraités du Cégep de l'Outaouais (ARRCO)

Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)

Campus Félix-Leclerc (F.-L.)

Campus Gabrielle-Roy (G.-R.)

Charge individuelle (CI)

Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR)

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Directeur adjoint (DA)

Direction de la vie étudiante et du soutien à la communauté (DVÉSC)

Direction des études (DÉ)

Direction des infrastructures physiques et technologiques (DIPT)

Direction des ressources humaines (DRH)

Direction générale et service des communication (DGSC)

Enseignement à distance (EAD)

Enseignant temps complet (ETC)

Étudiantes et étudiants avec besoins particuliers (EEBP) ou en situation de handicap (EESH)

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ)

Formation générale (FG)

Formation préuniversitaire (Pré-U)

Formation technique (FT)

Partie patronale du CRT (PPCRT)

Partie syndicale du CRT (PSCRT)

Réunion des syndicats adhérents (RSA)

Service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire (SARCS)

Service de soutien à l'adaptation scolaire (SSAS)

Service de recherche et de développement pédagogique (SRDP)

Syndicat des employé.e.s de soutien du Cégep de l'Outaouais (SESCO)

Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)

Syndicat des professionnelles et professionnels du Cégep de l'Outaouais (SPPCO)

Violence à caractère sexuel (VACS)

Mot du président du Comité exécutif du SEECO

Les années se suivent et se ressemblent, dit l'adage. La reprise de la danse chorégraphiée bien connue des négos, la difficulté des départements de boucler leurs tâches avec les ressources allouées, la multiplication des réunions et des bourrées de correction, la préparation de cours à la dernière minute, le travail par-dessus la tête, le temps qui file à vive allure... rien de nouveau dans tout cela. Et déjà, une autre année s'achève, et on espère donc recommencer l'année prochaine parce que, dans le fond, on aime ce qu'on fait.

Notre travail nous permet une grande autonomie en classe, en département et en comité de programme. Cette liberté dont nous jouissons fait bien des envieuses et des envieux dans le monde du travail. Plusieurs de nos décisions n'ont pas à être soumises à la direction. Notre liberté académique est enchâssée dans notre convention collective. Ce sont certainement là des avantages du principe de collégialité que nous chérissons et défendons contre les assauts du patronat et de la vision verticale et hiérarchique qu'il tente d'imposer. Pour ma part, je crois que c'est une des principales raisons pour lesquelles j'aime mon métier. Le travail d'équipe qu'il demande est autant gratifiant qu'exigeant. Je trouve aussi que c'est dans la collégialité syndicale qu'il est à son plus beau parce que c'est dans ces moments que nous sommes amenés à mettre de côté nos différences (différends?) disciplinaires pour nous recentrer sur ce que nous avons en commun : notre métier dans toute sa diversité et toute sa complexité.

Si certains aspects de la vie collégiale s'inscrivent dans un cycle annuel plus ou moins prédictible, il n'en demeure pas moins que chaque année comporte sa dose d'imprévis. Les tergiversations sur la levée des cours pour la journée du climat, les nouvelles normes de santé et sécurité au travail et ses effets, la réélection de la CAQ au pouvoir, la nomination d'une nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur (qui, donc? qu'est-ce que ça a changé, donc?), confinement "partiel" qui sème la confusion, de nouvelles inondations... tout ça a eu de quoi alimenter les discussions et agrémenter le quotidien! C'est sans compter l'arrivée de trois nouvelles figures majeures pour le Cégep : DG, DÉ et DRH. La première année éprouvée avec les deux premiers s'est somme toute bien passée, mais la transition n'a pas été sans défis et elle n'est pas finie. Le départ de Suzanne Hubert et de Chantal Dufresne ainsi que l'arrivée de Mariko Legault-Beauchamp et de Sylvie Turnbull viennent aussi modifier l'équilibre de l'ensemble. Si l'importance des directions adjointes à la Direction des études est indéniable, celle de la Direction des ressources humaines est capitale. Nous finissons l'année avec la nouvelle DRH, Marie-Nadine Nepveu, et devons travailler à construire une relation de confiance mutuelle en toute... collégialité.

Au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle convention collective n'est toujours pas signée (en ce 20 avril, je ris dans ma barbe). Si le passé est garant de l'avenir, nous savons que le

chemin pour y arriver sera un malheureux passage obligé. Nous savons aussi (c'est déjà en marche) que le gouvernement tentera de nous diviser. Devant cette bande de tout puissants, il faut combattre le feu par le feu. Il faudra rester unis et faire front dans l'action. La solidarité, c'est un peu synonyme de collégialité, et ça, on s'y connaît, c'est notre métier! Je vous souhaite cette force d'union nécessaire à l'avancement de toute chose. Je vous souhaite un monde collégial digne de sa jeunesse et de la société dans laquelle il veut s'inscrire.

Christian Bernier
Président du SEECO

Exécutif

L'Exécutif 2022-2023



Bilan du Comité exécutif du SEECO

Membres de ce comité

- Présidence : Christian Bernier
- Vice-présidence convention collective : Pierre-Luc Vallée
- Vice-présidence convention collective : Lyne Beaumier
- Vice-présidence au Secrétariat général : Stéphanie Pontier
- Vice-présidence aux finances : Simon Lespérance

Responsable du comité :

- Présidence : Christian Bernier

Bilan (des activités et des décisions)

Au cours de l'année 2022-2023, L'Exécutif a travaillé aux dossiers suivants, que ce travail ait été exclusif au comité ou réalisé dans le cadre d'autres comités tels que le CRT, la CÉ, le CA, le Comité de griefs ou d'autres comités et départements :

DÉFENSES DES DROITS DE NOS MEMBRES :

- Dossiers personnels et confidentiels de membres et départements : environ 135
- Dossier de griefs : 34
- Accueil et formation syndicale des nouveaux membres aux sessions A2022 et H2023
- Défense de la liberté académique de nos membres et des représentants sur les comités
- Dossier sur les enquêtes de harcèlement confiées à des firmes externes
- Ententes avec la direction concernant la convention collective 2020-2023:
 - Entente concernant les clauses locales de la convention collective 2020-2023
- Tâche enseignante et calculs de ressources :
 - Entente sur les cours multidisciplinaires avec la direction
 - Discussions continues sur les ressources, la tâche, le nombre de postes et l'utilisation des ressources
 - Discussion sur le processus de non-octroi de priorité d'emploi
- Formation RREGOP offerte aux membres.

CONTRIBUTION AU BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE CÉGEP :

- Formation FNEEQ organisée pour la commission des études
- Révisions et consultations de politiques du Cégep :
 - EDI
 - Santé mentale
 - VACS
 - Linguistique
 - Adaptation scolaire
- Programmes d'études :
 - AEC-COUD en Éducation à l'enfance
 - Nouveaux programmes ouverts
- Problématiques SST en 2023
 - Masques
 - Mesure de sécurité en cas de confinement
 - Directives d'action des gardiens de sécurité
 - La nouvelle loi CNESST et ses impacts
 - a. Représentants SST
 - b. Stagiaires du Cégep
- Interventions concernant la situation de la reprographie à F.-L

VIE SYNDICALE :

- Réunions de l'exécutifs : environ 40
- Déplacement des représentants du SEECO dans les instances syndicales :
 - Regroupement Cégep /ASPPC (29 jours)
 - Rencontre RIM (4 rencontres)
 - Conseil fédéral/FNEEQ (6 jours)
 - Front Commun/CCSPP (4 jours)

- Assemblées générales CCSNO (2 jours)
- Congrès CCSNO (3 jours)
- RSA (2 jours)
- Assemblées générales :
 - 9 assemblées générales ont eu lieu cette année et une assemblée générale annuelle
 - Un membre du Comité de négociation 2023 est venu nous rendre visite
- Négociation 2023 et mobilisation :
 - Rencontres avec la direction concernant les demandes du Front commun
 - Rencontres avec le conseil administratif du Cégep concernant les demandes du Front commun
 - Rencontre des enseignants au sein des départements
 - Entente avec les syndicats de soutiens et des professionnels
 - Réunions du Comité régional de mobilisation (CRM)
 - Formations RESO-RELAIS 1 et 2
 - Activité de mobilisation régionale à la station du Rapibus Labrosse (28 mars)
 - Activité de mobilisation régionale - Journée internationale des travailleuses et des travailleurs (1er mai)
 - Accueil du premier ministre François Legault dans la région (4 mai)
 - Activité intersyndicale au Cégep de l'Outaouais (10 mai)
 - Sapin de Noël des négos 2023
 - Mur des précaires
 - Affichettes et tracts
 - Distribution d'objets de mobilisation (Sacs, T-shirts Front commun, T-shirts Prof en Négo)
 - Café chaud avec le SEECO
 - Tournées café et beignes pour les négos
 - Journal syndical *Le Plus-Mot*
- Party de Noël (A2022)
- Party de fin d'année (H2023)

DÉFENSE DU FRANÇAIS :

- Projet de loi 96
- Journée de réflexion dans le cadre syndical sur l'usage du français

ENVIRONNEMENT :

- Négociation avec la direction pour lever les cours pour la marche mondiale du 22 septembre 2022
- Marche pour la justice climatique
- Négociation avec la direction pour le calendrier 2023-2024 et la libération de d'une journée institutionnelle pour le climat

AUTRES ÉVÈNEMENTS

- Journée internationale du droit des femmes.

FORMATIONS

- Agent de grief II (Pierre-Luc Vallée)
- SST (Stéphanie Pontier)
- Conseil d'administration (Christian Bernier, Lyne Beaumier et les deux nouvelles membres du CA)
- Formation RIM (Lyne Beaumier)
- Formation RREGOP (Christian Bernier)

Atelier d'accueil pour le nouveau personnel enseignant :

- 5 octobre 2022
- 22février2023

Dons

STT de Rolls Royce Canada-CSN	100 \$
Fondation Cégep	500 \$
FSPO	1 000 \$
Panier de Noël - CSN	150 \$
IRIS	150 \$
Fondation Léa Roback	100 \$
Hilton Mont-Tremblant-CSN	100 \$
Syndicat national du personnel en francisation – CSN	150 \$
Cégep en spectacle	200 \$
Projets pédagogiques	1 475 \$

Total des contributions pour l'année 2022-2023 : 3 925 \$

Recommandations

- Produire une politique syndicale sur les VACS et le HP.
- Produire une politique syndicale pour la protection des renseignements personnels afin de se conformer à la loi.
- Coordonner les activités de tous les comités auxquels le SEECO siège et voir à la réalisation des diverses recommandations émanant de ceux-ci.
- Surveiller la mise en œuvre du projet pilote de deux ans sur la répartition des cours multi.
- Veiller au financement adéquat liés aux nouveaux programmes.
- Veiller à encadrer les projets d'EAD, le cas échéant.
- Veiller au respect de la liberté académique et de la liberté d'expression des membres.

Bilan financier et état des résultats du SEECO et FLGL



BILAN Au 30 avril 2023

	30-avr-23 (Courante)	30-avr-22 (Précédente)
Actif		
Caisse (incluant chèques en circulation)	23 955 \$	49 199 \$
Placements*	70 045 \$	70 045 \$
Total Actif	94 001 \$	119 344 \$
Passif		
Total Passif	- \$	- \$
Avoir		
Surplus (Déficit) cumulé	119 244 \$	138 946 \$
Correction (1)		(100) \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	(25 243) \$	(19 602) \$
Total Avoir	94 001 \$	119 244 \$

Notes :

(1) Chèque encaissée au début de l'année financière suivante

*** Détail des placements :**

CPG 20 000 \$, échéance en octobre 2023

PGLM PrioriTerre 25 005 \$, échéance en décembre 2023

PGLM PrioriTerre 25 040 \$, échéance en avril 2025

Trésorier

Vérificateur des finances

Vérificateur des finances



ÉTAT DES RÉSULTATS




Pour la période du 1er mai 2021 au 30 avril 2022

	RÉEL 2021-2022 12 MOIS	RÉEL 2022-2023 12 MOIS	BUDGET 2022-2023 12 MOIS
REVENUS			
Cotisations syndicales (1,65% du salaire)	572 856 \$	629 637 \$	590 000 \$
Intérêts et ristournes	415 \$	406 \$	1 000 \$
Remboursements formations	2 001 \$	1 091 \$	2 000 \$
Remboursements délégations	9 448 \$	19 707 \$	15 000 \$
Remboursements libérations syndicales	- \$	- \$	500 \$
Remboursements actions et mobilisation	6 912 \$	200 \$	- \$
Inscriptions aux événements sociaux	517 \$	1 152 \$	1 000 \$
Autres revenus	- \$	- \$	- \$
TOTAL DES REVENUS	592 148 \$	652 193 \$	609 500 \$
DÉPENSES			
Per Capita CSN (43,6 % des cotisations)	249 973 \$	274 751 \$	257 455 \$
Per Capita FNEEQ (30,3 % des cotisations)	173 593 \$	190 799 \$	178 788 \$
Per Capita CCSNO (6,1 % des cotisations)	34 719 \$	38 160 \$	35 758 \$
Comités	2 278 \$	5 858 \$	6 000 \$
Assemblée générale	327 \$	9 247 \$	10 000 \$
Salaire et avantages sociaux	59 951 \$	61 382 \$	62 000 \$
Formation	2 018 \$	5 006 \$	3 000 \$
Événements sociaux	1 764 \$	12 037 \$	9 900 \$
Cadeaux aux retraités	7 039 \$	100 \$	5 250 \$
Délégations	4 746 \$	29 964 \$	20 000 \$
Libérations syndicales	- \$	- \$	2 000 \$
Fournitures	2 261 \$	982 \$	4 000 \$
Communications	- \$	- \$	500 \$
Dons	3 779 \$	4 157 \$	5 250 \$
Intérêts et frais	60 \$	160 \$	100 \$
Actions et mobilisation	7 078 \$	4 689 \$	8 000 \$
Autres dépenses	164 \$	146 \$	1 500 \$
Virements au FLGL	62 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	611 750 \$	677 436 \$	649 500 \$
SURPLUS DE LA PÉRIODE	(19 602) \$	(25 243) \$	(40 000) \$
SURPLUS DE LA PÉRIODE (EXCLUANT FLGL)	42 398 \$	14 757 \$	- \$

Trésorier

Vérificateur des finances

Vérificateur des finances



BILAN - FLGL
Au 30 avril 2023

	30-avr-23 (Courante)	30-avr-22 (Précédente)
Actif		
Caisse (incluant chèques en circulation)	95 \$	2 667 \$
Placements*	42 500 \$	- \$
Total Actif	42 595 \$	2 667 \$
Passif		
Total Passif	- \$	- \$
Avoir		
Surplus (Déficit) cumulé	2 667 \$	- \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	39 929 \$	2 667 \$
Total Avoir	42 596 \$	2 667 \$


* **Détail des placements :**

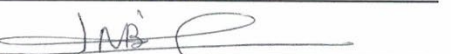
CPG 42 500 \$, échéance en mai 2023

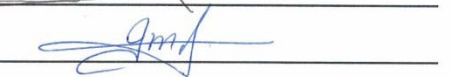
Trésorier

Vérificateur des finances

Vérificateur des finances









ÉTAT DES RÉSULTATS - FLGL




Pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2023

	RÉÉL 2021-2022 12 MOIS	RÉÉL 2022-2023 12 MOIS
REVENUS		
Virement provenant du compte principal	62 000 \$	40 000 \$
TOTAL DES REVENUS	62 000 \$	40 000 \$
DÉPENSES		
Prestations	58 950 \$	- \$
Frais bancaires	383 \$	71 \$
Autres dépenses	- \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES	59 333 \$	71 \$
SURPLUS DE LA PÉRIODE	2 667 \$	39 929 \$

Trésorier

Vérificateur des finances

Vérificateur des finances

L'année 2022 - 2023 en photos

La mode selon le SEECO!



Le SEECO en mode manif !



Juin et décembre : Le SEECO en mode PARTY!



En mode NÉGO !



AUTRES COMITÉS

Les bilans suivants ont été rédigés par les membres siégeant à ces comités et sont publiés tels quels.

Commission des études (CÉ)

Membres de ce comité :

Représentant des enseignant.e.s: Benoit Béland, Christian Bernier, Catherine Garand, Jean-François Gaudreau, Marie-Marcelle Luzincourt, Bilal Manaï, Silvana Prieto-Diaz, Guillaume St-Georges, Véronique Tremblay, Pierre-Luc Vallée (poste réservé à l'exécutif Seeco).

Enseignante substitut : Lyne Beaumier

Autres membres: Yves Mc Nicoll, Mariko Legault-Beauchamp, Réjeanne Gagnon, Jethro Irakose, Aruni Issiyev, Alexandre Mathieu, Marie-France Matte, Mélanie Mercier, Karine Proulx, Kim Plourde.

Responsable du comité : Direction des études

Bilan (des activités et des décisions) :

Depuis le bilan présenté à l'AGA du 18 mai 2022, il y a eu 11 réunions 3 en visioconférence, 8 réunions en présentiel.¹ Les enseignant.e.s ont tenu 8 rencontres pré-CÉ.

Parmi les affaires courantes, la Commission des études a donné des **recommandations** dans les dossiers suivants :

- Amendement aux procédures relatives à l'admission et à l'inscription dans un programme menant à un DEC;
- Bilan du plan de travail 2021-2022 de la commission des études;
- Date de reprise des cours (13 décembre 2022) suite à la levée de cours du 23 septembre 2022, en lien avec la marche pour la justice climatique;
- Réaménagement du calendrier scolaire en lien avec l'annulation de cours le 23 septembre 2022 en lien avec la marche pour la justice climatique;
- Bilan 2021-2022 des activités du Comité d'éthique de la recherche. (CER);
- Rapport d'évaluation des programmes de Techniques de soins préhospitaliers d'urgence (SPU);
- Rapport d'évaluation des programmes de Techniques de d'éducation spécialisée (TES);
- Devis d'actualisation des programmes de Techniques d'éducation à l'enfance (TEE);
- Adoption du logigramme de cours et du profil de sortie dans le programme de Technologie de radiodiagnostic (142-H0);
- Rapport d'élaboration de Technologie de radiodiagnostic (142.H0);
- Devis d'évaluation en Sciences, lettres et arts (700.A0);

¹ À noter que la Commission des études spéciales du 3 juin 2022, tenue après l'AGA, prenait place dans le cadre des Commissions des études se tenant au cours de la session scolaire 2021-2022.

- Rapport d'actualisation du programme de Sciences humaines;
- Évaluation du programme en Techniques administratives;
- Calendrier scolaire 2023-2024;
- Grille de cours du programme de DEC intensif en Techniques policières (310.A0)

La commission des études a tenu des **discussions** dans les dossiers suivants :

- Révision de la régie interne de la Commission des études, un sous-comité de la CÉ a été formé pour y travailler;
- Levée de cours afin que les personnes de la communauté puissent prendre part à la manifestation pour la justice climatique;
- Devis d'évaluation des programmes de Génie de l'électronique programmable;
- Planification de travaux à la formation continue en lien avec les attestations d'études collégiales;
- Implantation d'un programme de retour aux études en assurance de dommages;
- Qualité des communications envoyées à la communauté;
- Mesures de sécurité informatique (impacts pédagogiques);
- Journée de concertation secondaire-collégial;
- ChatGPT et autres intelligences artificielles ;
- Relance du comités Comité des Technologies de l'information et de communication en enseignement (TICE)
- Projet-pilote réseau d'évaluation du cheminement Tremplin DEC;
- Mise sur pied d'un comité institutionnel de la Réussite;
- Guide de gestion de l'offre de cours complémentaires;
- Procédures relatives à l'admission ajustée en fonction des nouveaux profils de Sciences humaines;
- Programmes ouverts à l'international;
- Actualisation du programme de Technologie de la géomatique;
- Augmentation potentielle du devis en Techniques policières;
- Services au SIMeR;
- Service SSAS;
- Coopsco.

Formation :

L'ensemble des membres de la Commission des études ont suivi la formation *Représentation du personnel enseignant à la Commission des études* offerts par la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Recommandations de la partie syndicale

- Que les membres de la Commission des études veillent à ce que la Table de concertation de la formation générale soit consultée avant que ne soient présentées des propositions de changements à la programmation qui touchent l'une des quatre disciplines de la formation générale.

- Que la CÉ veille à ce que les programmes fortement suggérés par le Ministère, autant à la formation régulière qu'à la formation continue, restent conformes aux valeurs du Cégep de l'Outaouais et à ses standards de grande qualité.
- Que la CÉ s'assure que la procédure de révision de la régie interne de la Commission des études respecte la jurisprudence à l'égard du rôle des enseignantes et enseignants qui y siègent.
- Que la CÉ veille à la poursuite de ses travaux de réflexion visant l'intégration harmonieuse de l'Intelligence artificielle (IA) dans l'enseignement collégial et soutienne les enseignant.e.s sur les impacts négatifs qu'elle peut représenter sur le plan pédagogique.
- Que la CÉ encourage, par la poursuite de ces mêmes travaux de réflexion sur l'IA, la sensibilisation de la population étudiante à l'honnêteté intellectuelle en mettant également, en complémentarité, des outils technologiques à la disposition des enseignant.e.s pour éviter que l'IA vienne alourdir leur tâche.
- Que la CÉ poursuive ses réflexions à l'égard des services offerts par la Coopsco et ses impacts sur l'enseignement, notamment en début de session.
- Que les choix technologiques du Cégep particulièrement ceux liés à la sécurité informatique soient diversifiés, autant que possible et en harmonie avec la mission éducative et pédagogique de l'institution.
- Que les exigences de sécurité informatique n'affectent pas l'enseignement des compétences nécessaires à la réussite.

Comité des relations de travail (CRT)

Membres de ce comité

Membres élus :

- Simon Lespérance (fin de mandat: juin 2023)
- Pablo Pemeja (fin de mandat: juin 2023)
- Mélanie Rousseau (fin de mandat: juin 2023) Départ en décembre 2022
- Marie-Ève Montreuil (fin de mandat: juin 2024)
- Catherine Lemieux-Lefebvre (fin de mandat: juin 2024)
- Marie-Hélène Côté (début du mandat : janvier 2023)
- Alexandre Gagné (fin de mandat : décembre 2023) Départ en novembre 2022.

Postes réservés à l'Exécutif :

- Christian Bernier (porte-parole)
- Lyne Beaumier (agente de griefs)

Responsable du comité :

- Christian Bernier (porte-parole)

Bilan (des activités et des décisions)

Au cours de l'année 2022-2023, le CRT s'est réuni 17 fois. Toutes les rencontres ont eu lieu en présence. En ajout à ces 17 rencontres officielles avec la partie patronale, la partie syndicale du CRT (PSCRT) s'est réunie de façon ponctuelle afin de préparer les rencontres de CRT et de travailler certains dossiers particuliers.

En plus des activités habituelles du CRT (notamment la détermination du nombre de postes dans chaque discipline et la négociation du projet de répartition des ressources enseignantes), nous avons encore cette année traité beaucoup de dossiers. Voici un survol des plus importants.

- **Formule de répartition des ressources de coordinations de stages** : Un comité a été formé et mandaté par l'Assemblée générale pour revoir la formule. Un sondage a été effectué auprès des départements. Des scénarios ont été élaborés et présentés en conseil syndical. Au terme des travaux, le comité a recommandé d'observer le statu quo sur la question. L'Assemblée générale a choisi de donner suite à cette recommandation.
- **Entente sur la répartition des cours multi** : Cette année, nous éprouvions le projet pilote d'un an qui visait à octroyer les postes créés par les cours multi en fonction de l'ancienneté en observant la même procédure que pour les autres cours. La pratique et le travail avec les départements touchés ont permis d'observer qu'il était possible et souhaitable de trouver un compromis entre la création de postes et une certaine garantie pour les disciplines touchées de continuer à offrir les cours multi. Ce résultat consensuel est le fruit d'un réel et complexe travail d'équipe que nous tenons à souligner. La formule retenue pour 2023-2024 est un projet-pilote. Au terme de cette année de projet, un bilan sera effectué et l'entente pourra être reconduite ou devenir permanente.
- **Ouverture de postes et annualisations** : Un grief a été déposé en 2020 sur le sujet. Nous demandions de créer les postes sur la base de la moyenne des postes à créer à l'automne et à l'hiver. La partie patronale se cantonne toujours dans la création de postes sur la base de la session où le nombre de postes est le moins élevé. Pour l'année 2022-2023, afin de ne pas aller en arbitrage sur la question, il a été convenu en comité de griefs de continuer à créer des postes sur la base de la plus petite session, mais de procéder à l'annualisation des contrats qui auraient pu devenir des postes si on avait considéré la moyenne des deux sessions. Ce projet-pilote d'un an a montré que ces annualisations supplémentaires ne posaient aucun problème de surembauche ou de mise en disponibilité (MED). Ainsi, la partie patronale a accepté, pour l'année 2023-2024, de créer des postes sur la base de la moyenne des deux sessions. Il s'agit toutefois d'un projet-pilote de deux ans.
- **Programme linguistique** : Le confinement induit par la pandémie et la pénurie d'emplois ont mis à mal le programme linguistique du Cégep de l'Outaouais. Les

entrevues peuvent désormais se faire à distance, les tests écrits de français se font quant à eux entièrement à distance, l'embauche n'est plus conditionnelle à la réussite de ces tests, certaines exigences en matière linguistique ont diminué, les ressources qui y sont allouées ont diminué, il y a une volonté de la Direction de faire faire les corrections des tests à forfait... Cette matière n'est pas soumise à la convention collective. C'est conséquemment un droit de gestion. Ainsi, la PSCRT n'a pas les coudées tout à fait franches pour agir. Il n'en demeure pas moins que nous avons réussi à préserver un minimum de ressources en CI octroyées au département de français pour maintenir les activités du centre linguistique. La correction des tests écrits de français se fera par deux enseignantes de ce département et celles-ci développeront aussi le nouveau programme.

- **Responsable santé et sécurité** : Le régime québécois de santé et de sécurité au travail a subi des changements importants cette année. Parmi les changements, celui de la création de la fonction de responsable de la santé et de la sécurité (RSS) est certainement celui qui nous touche le plus. Si le Comité exécutif du SEECO a travaillé à la mise en œuvre de cette nouvelle fonction avec les autres syndicats, la PSCRT a travaillé à convenir d'une façon de calculer la libération. Un autre changement qui nous touche est le fait que, désormais, les stagiaires, y compris les stagiaires en milieux externes, sont sous la responsabilité du Cégep et qu'ils ont droit à des congés de maladie, à un environnement exempt de harcèlement psychologique et d'autres mesures, comme tout autre employé. Ainsi, en toute logique, les stagiaires externes devraient être considérés comme des employés par le Cégep et donc faire partie de la formule qui sert à établir la libération de la personne RSS. Or, le Cégep s'entête à nier l'évidence, privant ainsi la personne RSS d'heures précieuses de libération et, du fait même, toute la communauté du Cégep de bénéficier pleinement de ses services. Les syndicats se sont entendus pour demander un avis à la CNESST sur la question afin de trancher.
- **Stagiaires en milieu de travail** : Malgré le refus du Cégep d'inclure les stagiaires externes dans le compte des employés, celui-ci considère tout de même qu'il doit respecter les nouvelles modalités de la loi qui prévoit que l'employeur (le Cégep) identifie les facteurs de risques présents sur les lieux de stages. Nous tentons toujours de comprendre la logique tortueuse qui amène le Cégep, d'une part, à ne pas considérer les stagiaires externes comme des employés pour ne pas libérer davantage la personne RSS et, d'autre part, à les considérer comme des employés quand vient le temps d'identifier les risques à l'extérieur de ses murs. C'est d'autant plus troublant que la Direction a, dans un premier temps, demandé aux coordinations de stages de faire le travail d'identification des risques. Cette demande posait tant de problèmes (le premier étant que cela ne fait pas partie de leurs tâches) que la Direction a dû reculer. Le compromis proposé par la Direction a été de former un comité très large qui identifierait d'abord un plan visant la réalisation du projet à moyen terme tout en tentant de ne pas ajouter trop de travail aux enseignant.e.s.
- **Interventions physiques des agent.e.s de sécurité** : Vos représentant.e.s au CRT ont fait demandes à l'effet de continuer à permettre aux agent.e.s de sécurité

d'avoir recours à des interventions physiques en dernier recours lorsque requis. Nous avons eu gain de cause. La Direction veut toutefois s'assurer que les agent.e.s aient la formation requise pour ce faire, ce avec quoi nous nous sommes dits d'accord.

- **Cluses locales de la convention collective :** Chaque nouvelle convention collective prévoit des matières négociées nationalement, mais certaines peuvent être aussi négociées localement. Pour la convention 2020-2023, nous avons voulu inclure certaines de nos ententes locales dans la convention pour mieux les organiser et les rendre plus officielles. Cette fois-ci, le travail s'est limité aux ententes et usages déjà en vigueur.

Projet de répartition : Le projet de répartition a été déposé le 26 avril, soit une semaine plus tard que d'habitude, en raison notamment de la mise en œuvre de certaines révisions de programmes et des nouveaux programmes. Ce retard a évidemment repoussé un certain nombre d'opérations. Nous notons les faits saillants suivants : après une année de sous-embauche expliquée par les ressources spéciale COVID, c'est le retour à la surembauche (4,69 ETC) ; peu de projets pédagogiques sont conséquemment finançables à partir de l'enveloppe du E ; le projet 1 de la PP proposait une résorption complète dans l'année, ce qui ne sera pas le cas avec l'entente conclue (80% de résorption l'année prochaine) ; la PP se borne au minimum de 35% de création de postes avec les ressources EESH ; les ressources syndicales demeurent finalement à 0,8% du volet 1.

- **Augmentation du nombre de mesures disciplinaires et administratives :** Nous notons un resserrement des mesures de l'Employeur qui visent à sanctionner les enseignant.e.s. Lettres d'attentes et avis disciplinaires en vertu de la clause 5-18.01 sont toujours d'actualité, mais les cas de dossiers traités en vertu de la clause 5-18.02 ont explosé et ont donné lieu à une augmentation marquée des suspensions, des congédiements et des retraits de priorité d'emploi (non-octroi).
- **Surveillance d'examens hors discipline :** Ces cas se produisent très rarement, mais ils posent des questions lorsqu'ils arrivent : sur quelles bases choisir un.e prof, une discipline, un département ? Ainsi, les parties ont convenu des balises suivantes : une surveillance d'examens hors discipline est une *situation en vertu de laquelle un.e enseignant.e hors de la discipline est amené.e à surveiller un examen sur une base ponctuelle de façon exceptionnelle. La décision relève du gestionnaire d'accepter ladite surveillance ainsi que la personne dont le nom lui est soumis par l'enseignant.e absent.e.*
- **Confinements :** Au lendemain des confinements pour raisons de danger imminent survenus à St-Jean-sur-Richelieu, Montmorency et Lionel-Groulx, la PSCRT a talonné la Direction pour que celle-ci mette à jour le plan de confinement et les ressources matérielles nécessaires. La partie patronale a pris beaucoup de notes, a annoncé publiquement que tout (plan et ressources matérielles) était prêt et a informé la communauté du nouveau protocole. Nous croyions donc que tout était conforme jusqu'au 14 mars, jour où une réelle situation de confinement est devenue un échec monumental. La PSCRT a donc fait de nouvelles représentations pour que la sécurité de la communauté ne soit plus qu'un discours, mais bien une

- réalité. Il est à noter que le SEECO n'a pas de levier dans la convention collective pour pousser la Direction à agir. En la matière, nous ne pouvons compter que sur notre force de persuasion, laquelle repose sur la mobilisation.
- **Projet d'entente RAC** : Parmi les gains de la nouvelle convention collective figure le balisage des activités de reconnaissance des acquis de compétences (RAC). Cependant, les balises étant minimales, la PSCRT, à la suggestion de la FNEEQ, a proposé un projet d'entente locale sur la question. Les parties sont toujours en pourparlers sur la question. Le cas échéant, l'entente sera soumise à l'Assemblée générale.
 - **CI et congé d'invalidité : changement de pratique** : Jusqu'à tout récemment, un.e enseignant.e qui prenait un congé d'invalidité de quelques semaines pendant une session voyait sa CI baissée à 40 pour l'équivalent du nombre de semaines de congé. La PSCRT a demandé de changer cette pratique qui lui paraissait comme pouvant potentiellement léser la personne en congé en raison de sa situation de santé. Les parties se sont entendues facilement sur la question. Désormais, un.e prof absent.e pendant les 15 semaines de cours d'une session aura 40 de CI. Par contre, du moment que la ou le prof en invalidité enseigne un tant soit peu, on lui reconnaîtra sa CI réelle.
 - **Congédiements administratifs pour cause d'invalidité** : Dans les dernières années, le Cégep a procédé à des congédiements dits administratifs d'enseignant.e.s qui étaient en congé d'invalidité déclarée officiellement permanente par un médecin. Dans ces cas, l'enseignant.e. en question continue de recevoir ses prestations d'assurances, mais perd son lien d'emploi avec le Cégep, ce qui libère un poste pour un.e enseignant.e. précaire. Or, dans certains cas particuliers, la rupture du lien d'emploi fait en sorte que la personne en situation d'invalidité devra attendre ses 65 ans avant de pouvoir demander ses prestations du RREGOP. Pour éviter ces pertes financières aux membres qui se retrouveraient dans cette situation, nous avons entrepris des discussions avec la PP. L'idée est de convaincre le Cégep de ne pas rompre le lien d'emploi des profs qui sont en invalidité permanente, mais tout de même de créer un poste supplémentaire dans la discipline touchée. L'opération serait à coût nul pour le Cégep, éviterait de bloquer un poste à un.e précaire et permettrait au prof invalide de toucher des pleines prestations de RREGOP !
 - **Annexe E 104 (perfectionnement)** : Pour les enseignant.e.s, il y a trois modes de financement du perfectionnement : 195\$/ETC localement ; 42\$/ETC FNEEQ distribués au prorata par collègue ; annexe E 104, qui fixe un montant par collègue (59 250\$ au Cégep de l'Outaouais). Les deux premiers modes figurent dans la convention collective, c'est pourquoi ces sommes sont gérées par le comité paritaire de perfectionnement. Les modalités de l'annexe E 104 ne font pas partie de la convention, c'est pourquoi le Cégep n'a jamais cru bon devoir soumettre ces sommes à la gestion de ce comité paritaire. Or, ces sommes, bien que non conventionnées, doivent tout de même uniquement servir au perfectionnement des profs. Cet hiver, la PSCRT, avec le concours des représentant.e.s enseignant.e.s au comité de perfectionnement, a entrepris d'obtenir le détail des

dépenses faites avec les sommes de l'annexe dans les dernières années et de transférer sa gestion au comité de perfectionnement. À suivre.

- **ATÉ et annexe S 105** : Cette annexe finance les activités d'alternance travail/études. Personne ne sait trop comment cette annexe est dépensée, pas même la partie patronale... Les parties se sont entendues pour clarifier le dossier.

Recommandations

- Établir de bonnes relations avec la nouvelle direction des RH et optimiser la coordination des travaux paritaires.
- Recevoir les PV des rencontres avant la réunion suivante ?
- Assurer la poursuite des dossiers en cours.
- S'assurer du respect de la convention collective actuelle et de celle à venir.
- Développer des ententes locales qui soient à l'avantage des membres.

Comité griefs

Membres de ce comité

Lyne Beaumier (agente de grief et responsable du Comité)

Christian Bernier

Pierre-Luc Vallée

Bilan des activités et des décisions 2022-2023

Quatre rencontres ont eu lieu avec la partie patronale (21 octobre 2022, 20 décembre 2022, 16 février 2023, 11 avril 2023) et une dernière rencontre aura lieu le 9 mai au moment d'écrire ce bilan.

Pour la session en cours, huit (8) griefs ont pu être réglés dont un qui devait être entendu en arbitrage. Nous sommes néanmoins passés de 19 à 26 griefs encore en cours. Plusieurs de ces griefs sont confidentiels (avis disciplinaires et lettres d'attente). D'autres concernent des sujets également traités en CRT (dont sur l'ouverture de postes). Une dizaine de dossiers n'ont pas fait l'objet de griefs, mais ont toutefois été discutés en rencontre.

Parmi les gains importants sur le point d'être conclus, notons le paiement des reprises d'évaluation à la suite des journées de grève de 2015. Seules les modalités restent à être déterminées. Ce dossier était en discussion depuis près de huit ans.

Recommandations

Voici les dossiers qu'il faudra continuer à surveiller de près :

- L'utilisation des avis disciplinaires (article 5-18.01 de la convention) qui augmente le cynisme des enseignant.e.s visé.e.s.

- La mécompréhension de l'article 5-18.02, qui permet la suspension d'un.e enseignant.e dans l'unique cas d'un danger imminent, mais qui est interprété à tort et à travers par la partie patronale. On note par ailleurs une grande augmentation de l'utilisation de cette clause.
- Les lettres d'attentes, qui restent au dossier d'un.e enseignant.e pour toujours, ce qui est contraire à l'esprit de la convention.
- L'« étape zéro » à faire respecter lors des plaintes étudiantes de nature pédagogique ainsi que le partage des textes de ces plaintes.
- La collaboration de la partie patronale avec la partie syndicale quand vient le temps des enquêtes.
- La question de la liberté d'expression dans les instances officielles, dont le CRT et la CÉ, toujours en cours de discussion. Il faudra également garder un œil sur la nouvelle politique des communications qui tend à vouloir imposer aux enseignant.e.s d'obtenir des autorisations du service des communications avant de s'exprimer librement sur la place publique quand ceux-ci sont appelés à s'exprimer sur leur domaine d'expertise.

Comité code de vie étudiant

Membres du comité :

Angélique Duguay

Marie-Pier Lajeunesse

Le SEECO n'a pas reçu de bilan.

Comité conciliation famille-études-travail

Membres du comité :

Émilie Fafard-Blais

À combler

Le SEECO n'a pas reçu de bilan.

Comité consultatif – Plan de revitalisation du Cégep

Membres du comité :

Michelle Couturier : expert-conseil

Marie-Pier Lajeunesse : expert-conseil

Olivier Rousseau : inclusion des principes de développement durable

Catherine Lesarbeau : comité artiste

Le SEECO n'a pas reçu de bilan.

Comité de mobilité sortante

Membres de ce comité :

Audrey Sigouin-Lacoste
Olivier Rousseau

Le SEECO n'a pas reçu de bilan.

Comité de l'alimentation

Membres de ce comité :

Catherine Plaziac et Jean-François Gaudreau

Responsable du comité :

Daniel Leduc, DAEC

Bilan (des activités et des décisions)

Il n'y a eu aucune réunion dans la dernière année.

Recommandations

Depuis que nous y participons, le mandat de ce comité s'est essentiellement limité à discuter de l'offre alimentaire des fournisseurs de services et ses activités se sont concentrées autour des évaluations, plutôt sporadiques, desdits services lors des renouvellements de contrats.

Nous recommandons d'abord que le comité recommence ses activités.

Nous recommandons que l'évaluation de la qualité de l'offre alimentaire devienne un processus sinon continu, au moins régulier. Notons à cet effet le retour des boissons énergisantes qui avaient été bannies il y a quelques années.

Nous recommandons aussi l'élargissement du mandat du comité, notamment en matière de sécurité alimentaire, c'est-à-dire l'accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et le développement des habiletés culinaires.

À cet effet, nous recommandons la conduite d'une étude sur la question de la sécurité alimentaire dans la communauté collégiale.

Des ateliers culinaires sont présentement offerts à la communauté par le programme de Techniques Diététiques au campus Gabrielle-Roy. Nous en suggérons la prise en charge par la DAEC afin qu'ils soient offerts sur les trois campus. Ces ateliers permettent aux participants de développer leurs habiletés culinaires, tant en technique de préparation qu'en nutrition. Ils leur permettent aussi de cuisiner des aliments de qualité à coût modique grâce à des achats regroupés et à la préparation de grandes quantités.

Comité de liaison en lien avec le SSAS

Membres de ce comité

Jean-François Gaudreau : FG

Michelle Couturier : FT
 à combler : FT
 à combler: Pré-U.

Le SEECO n'a pas reçu de bilan.

Comité de sélection de la mention d'honneur de l'AQPC

Membres de ce comité :

Alexandre Mathieu, directeur adjoint au SRDP
 Réjeanne Gagnon, conseillère pédagogique
 Emma Vicuna, enseignante
 Sara-Lise Rochon, enseignante, en remplacement d'Emma Vicuna
 Patrick Fillion, enseignant (prix 2021-2022)

Responsable du comité :

SRDP

Bilan (des activités et des décisions) :

En raison d'une certaine désorganisation dans la planification du processus de sélection, l'enseignante élue en assemblée syndicale, Emma Vicuna, n'était pas disponible pour la rencontre prévue par le responsable du comité. C'est pourquoi Sara-Lise Rochon a été mandatée pour la remplacer.

Les documents de mise en candidature ont été envoyés électroniquement aux membres du comité quelques jours avant la rencontre. Cette dernière a eu lieu le mardi 4 avril en après-midi. Les membres ont procédé à l'analyse des dossiers (deux) et ont discuté pour déterminer la personne choisie et récipiendaire de la mention d'honneur. Après une heure de discussion et de réflexion, les membres du comité firent leur choix et ce fut une décision unanime.

Recommandations :

Le nom de la personne qui recevra la mention d'honneur de l'AQPC 2022-23 pour le Cégep de l'Outaouais sera dévoilé sous peu. Cette personne sera invitée au banquet tenu dans le cadre du colloque de l'AQPC qui aura lieu à Rivière-du-Loup du 7 au 9 juin 2023. Toutes nos félicitations!

La partie syndicale du comité recommande une meilleure planification des étapes menant à l'octroi de la mention d'honneur de l'AQPC. Cela permettra à la personne enseignante élue en assemblée syndicale de prendre connaissance des candidatures soumises, des critères d'admissibilité, de sélection et d'assister à la rencontre de délibération.

Comité des cours complémentaires

Membres de ce comité

Personnel enseignant :

- Louis Raymond
- Pablo Péméja
- Raluca Ticala
- Sophie Allaire
- Thomas Grondin
- Valérie Levasseur

Personnel professionnel et direction des études :

- Anne Dauphinais, api
- Réjeanne Gagnon, cp
- Mylène Gauthier - tâches et ressources enseignantes
- Alexandre Mathieu

Responsable du comité :

SRDP

Bilan (des activités et des décisions)

Activités : 7 rencontres régulières de deux heures et une rencontre extraordinaire de 30min entre le 1^{er} septembre 2022 et le 6 avril 2023

Décisions : Aucune décision pour le moment.

Travail actif sur le guide de gestion de l'offre des cours complémentaires. Le travail comprend la mise à jour des règles de la gestion de l'offre, notamment le nombre de groupes maximum d'un même cours et le nombre de cours par discipline. Autres activités prévues: élaboration d'un appel d'offres et élaboration de critères de sélection pour les nouveaux cours.

Recommandations

Que les travaux suivent leurs cours.

Comité des élections

Membres de ce comité : Simon Boulianne (président), Mélanie Rousseau (scrutatrice, 2022) et Geneviève Desjardins (scrutatrice à venir, 2023)

Responsable du comité : Simon Boulianne

Bilan (des activités et des décisions) :

AGA de mai dernier :

L'apport de la scrutatrice a été essentiel pour la prise de présences. Par contre, c'était un peu plus compliqué quand des membres sont arrivés en retard ou sont partis avant la fin

des élections puisqu'il fallait ajouter ou supprimer leur adresse courriel de la plateforme de vote.

La plateforme Balotilo a malgré cela très bien fonctionné pour les quelques élections où cela a été nécessaire. Le seul détail qui peut être un peu gênant, c'est que les résultats en pourcentage du vote de confiance ont pu être vus par les membres qui cliquaient sur le lien au moment où l'élection a été close avant que la présidence ait pu « détruire » les votes. Nos statuts disent que le candidat peut demander à les voir, mais ce n'est pas supposé être un automatisme.

Les candidatures spontanées sont demeurées bienvenues, mais lorsqu'elles venaient de membres qui n'étaient pas assises près de la personne envisagée, il y a eu plusieurs refus (dans certains cas, on est revenu à zéro candidature après cinq minutes...).

Nous avons envoyé le 4 mai 2022 un message général qui encourageait fortement les membres à manifester leur intérêt pour tous les comités avant l'assemblée générale annuelle, accompagné d'un lien vers un tableau où on pouvait voir les candidatures reçues au fur et à mesure.

Sessions A-2022 et H-2023

Des élections ont eu lieu à presque toutes les assemblées pour combler des postes, principalement pour de nouveaux comités qui sont créés. Certains postes n'ont pas été comblés pour toute l'année.

Les élections prennent moins de temps en assemblée lorsque les candidatures sont envoyées à l'avance à l'adresse elections@seecofneeq.com. Le message a d'ailleurs bien passé puisque toutes les candidatures ont été envoyées à cette adresse pendant les deux sessions.

Nous avons eu un cas inhabituel où l'assemblée a manifesté son désir de maintenir la candidature d'une membre qui s'était désistée après les présentations de ses adversaires. Elle a donc retiré son désistement et a été élue.

Recommandations

La diffusion de l'adresse elections@seecofneeq.com doit continuer systématiquement pour que ça devienne une habitude.

Pour l'assemblée générale annuelle, nous recommandons que les candidatures pour tous les comités soient envoyées à l'avance au Comité des élections. Le tableau des postes à combler et des candidatures reçues au fur et à mesure sera toujours disponible pour susciter la réflexion et la discussion préalable.

Nous recommandons aussi de continuer d'utiliser la plateforme Balotilo pour le vote de confiance et les élections à l'AGA, même si cela suppose que les membres apportent leur portable ou leur téléphone pour l'assemblée.

Le dernier point est un peu hors de notre mandat, mais nous trouvons qu'il y a beaucoup de comités qui s'ajoutent en cours de session, dont certains créés avec des membres déjà approché.e.s par la direction : nous rappelons qu'il faut être élu.e en bonne et due forme

par l'assemblée pour siéger à un comité. Oui, nous pouvons entériner une candidature, mais rien ne s'oppose à ce qu'un.e autre membre choisisse d'en faire partie.

Comité environnement

Membres de ce comité

- Edwige Schoonheere
- Karine Cellard
- Véronique Gaboury-Bonhomme
- Jacinthe LeSage
- Louis-Bernard Jacques
- Anne-Valérie Paquet
- Germain Lacoste-Caron
- Olivier Rousseau
- Karima Guemiza

Responsable du comité :

SEECO et DDRH

Bilan (des activités et des décisions)

- Aucune rencontre du comité
- Plusieurs rencontres impliquant des membres du comité :
 - o Comité de développement durable : 4 rencontres
 - o Élaboration d'un plan d'action en développement durable avec l'organisme ADDERE : 4 rencontres [des priorités ont-elles été établies ? Des actions à entreprendre en 2023 ou 2024 ?]
 - o Analyse de mobilité avec MOBI-O : 2 rencontres [des constats ont-ils été établis ? Des actions à entreprendre en 2023 ou 2024 ?]
 - o Organisation de la manifestation du 23 septembre : nombreuses rencontres.
- Manifestation du 23 septembre, obtention de la levée des cours.
- Instauration d'une journée institutionnelle pour le climat à partir de l'automne 2023
- Atelier sur le tri des matières résiduelles (23 septembre)
- Rédaction d'un certain nombre d'articles pour le Plus-mot, pour l'Infolettre du cégep ainsi que de capsules informatives diffusées sur Omnivox.

Recommandations

- Objectifs pour 2023-2024 :
 - o Arrimer nos actions avec le plan d'action de développement durable
 - o Continuer les projets verts d'aménagement extérieur.
 - o Travailler à avoir plus de visibilité au cégep, entre autres par le biais d'un « coin environnement ».

- Sensibiliser la communauté au tri des matières résiduelles
- Travailler à la promotion des modes de transport durables.
- Rester informés des mouvements de mobilisation et participer lorsque c'est possible.
- Adhérer à la certification Cégep vert.
- **Participer en GRAND NOMBRE à la journée institutionnelle pour le climat.**

Comité d'accès à l'égalité

Membres de ce comité

À combler.

Aucune activité.

Comité d'action d'action-mobilisation en temps de négo

Membres de ce comité

À combler.

Aucune activité.

Comité d'éthique en recherche

Membres de ce comité

- Deux membres du personnel enseignant du Cégep de l'Outaouais versés en recherche :
 - Karine Cellard, chercheuse et enseignante au département de Français
 - Poste vacant
- une personne versée en éthique :
 - Simon Beaudoin, chercheur et enseignant au département de Philosophie
- une personne possédant une expertise juridique :
 - Jean-François Roy, avocat et enseignant au département de Techniques policières.
- une personne issue de la collectivité n'étant pas affiliée au Cégep de l'Outaouais :
 - Poste vacant
- une personne experte en éducation à la petite enfance :
 - André Dupré, chercheur en petite enfance et enseignant retraité

Responsable du comité :

- Jean-François Roy, présidence du CÉR
- Houssemeddine Fraj, secrétariat du CÉR, Bureau de la recherche

- Alexandre Mathieu, directeur adjoint des études, responsable du Service de recherche et de développement pédagogique.

Bilan (des activités et des décisions)

Automne 2022

Chercheuse ou chercheur	Établissement	Titre du projet	Sanction	# de dossier
Nathalie Belisle	Cégep de l'Outaouais	Développer notre relation avec la nature et notre conscience citoyenne à l'aide d'activités pédagogiques expérientielles biorégionales	Certification éthique octroyée sans condition	CER-2022-06-NB
Karine Leblanc	Cégep de l'Outaouais	Le carnet de curiosité : outil pédagogique favorisant le développement de la curiosité des étudiants en Techniques de design d'intérieur	Certification éthique octroyée sans condition	CER-2022-08-KL
Éric Richard	Campus Notre-Dame-de-Foy	Parcours scolaires, persévérance et abandon des étudiants adultes au collégial : enquête longitudinale	Renouvellement _Certification éthique octroyée Avec condition	CER-2020-05-ER
Maude Loranger	Université du Québec en Outaouais	Effet de l'expérience étudiante sur la dynamique d'inscription universitaire : étude exploratoire	Renouvellement Certification éthique octroyée sans condition	CER-2021-05-ML

Francis Milot Lapointe	Université de Sherbrooke	Effets immédiats et longitudinaux de processus de counseling de carrière individuel	Renouvellement Certification éthique octroyée sans condition	CER-2021-07-FML
Chantale Paquette	Cégep André-Laurendeau	Les étudiantes et les étudiants sous contrat de réussite dans le réseau collégial : les connaître, les soutenir	Renouvellement Certification éthique octroyée sans condition	CER-2021-02-CP
Estabiliz Jimenez	Université du Québec à Trois-Rivières	Les violences basées sur l'honneur (VBH) en milieu scolaire au Québec: portrait, besoins et propositions d'intervention	Renouvellement Certification éthique octroyée sans condition	CER-2021-09-EJ
Mimi Carrier	Université du Québec en Outaouais Cégep de l'Outaouais	Les représentations des personnes enseignantes quant au développement de la pensée pluridimensionnelle chez leurs personnes étudiantes en Soins infirmiers au collégial : une recherche collaborative.	Renouvellement Certification éthique octroyée sans condition	CER-2021-10-MC
				CER-2021-06-MB

Comité femmes

Membres de ce comité

Esmeralda Beltrán Reyes, Louis-Bernard Jacques, Catherine Lemieux Lefebvre, Jean-Philippe Pernot, Emma Vicuna, Nadine Blais (a quitté le comité en février pour cette année)

Responsable du comité :

Personne n'a été nommé à ce titre cette année.

Bilan (des activités et des décisions)

Cette année, le Comité femmes a renouvelé sa collaboration avec le SIPVACS lors de l'organisation des activités réalisées dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes qui se sont tenues du 25 novembre au 6 décembre. Des rubans blancs ont été mis à la disposition du personnel enseignant sur les campus Félix-Leclerc et Gabrielle-Roy. De plus, une projection a été organisée dans le cadre d'un ciné-club.

Toujours en collaborant avec Geneviève Dupuis du SIPVACS et Victor Boucher de la DVSEC, le Comité femmes a également élaboré une activité pour souligner la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. L'activité a eu lieu le mercredi 15 mars, lors de la pause universelle, en personne sur le campus Gabrielle-Roy et elle était rediffusée au campus Félix-Leclerc. Pour l'édition 2023, l'équipe organisatrice a proposé un atelier d'activité aérobique suivi d'un moment de relaxation donné par la responsable du studio elvi, studio qui offre des ateliers d'activité physique construits dans une perspective féminine et féministe. Un goûter a été offert à la suite de l'activité et des prix de participation ont été distribués au hasard.

Recommandations

Nommer une personne responsable du comité l'an prochain pour assurer le bon roulement dudit comité, améliorer les communications et éviter les retards.

Dans la même veine que la première recommandation, débiter l'organisation plus tôt (au début du mois de février au plus tard) pour l'organisation de la Journée internationale des droits des femmes de sorte d'éviter tout problème de logistique et d'augmenter le taux de participation. Envisager d'annoncer la date de l'évènement dès la session d'automne pour que l'ensemble de personnel puisse inscrire la date à leur agenda.

Pour l'organisation des activités, poursuivre la collaboration avec le syndicat des professionnel-le-s. Continuer d'offrir une activité du 8 mars qui est intersyndicale.

Comité institutionnel EDI

Nom du comité :

Comité institutionnel EDI

Membres de ce comité

Suzanne Hubert (DRH)
 Marie-France Larocque (Coordo dotation)
 Claire Barragan (Gestionnaire Edi)
 Bilal Manaï (enseignant)
 Éric Guérin (Coordo SAEC)
 Émmanuelle Groulx (CSA-FLX)
 Myriam Desrochers (Soutien SSAS)
 Houssemeddine Fraj (CP)
 Lorraine Paradis (gestionnaire FC)
 Lyssa Beaudoin
 Isabelle Joanis (enseignante)

Responsable du comité :

Suzanne Hubert et Claire Barragan

Bilan (des activités et des décisions)

Lancement des activités du comité permanent en matière d'EDI à la fin février.

Deux rencontres ont actuellement été tenues.

Il y a eu constitution de 5 sous-comités de travail; sous-comités déterminés par l'obligation de reddition de compte imposée par les exigences de la subvention ayant mené à la rédaction de cette Politique.

Un bilan des activités de ces sous-comités doit être soumis en juin 2023 aux instances subventionnaires.

Recommandations

Ne pas hésiter de proposer des idées d'amélioration en matière d'EDI aux deux personnes représentants enseignants de ce comité. Maintenant que cette politique est adoptée, il nous faut la faire vivre et rayonner dans l'institution.

De même, les deux membres enseignants représentant le SEECO, à titre de membre du comité EDI peuvent être invités pour informer, sensibiliser et conscientiser les autres membres du Seeco sur les enjeux de l'ÉDI. Cela pourrait se faire lors d'interventions planifiées/organisées en AG ou à d'autres moments (plus-mot, atelier, ...).

Vérificateurs des finances

Membres

Nabil Ketata
 Mohamed Yaguine Dramé

Syndicat des
Enseignantes et
Enseignants du
Cégep de l'Outaouais

SEECO

Le mardi 9 mai 2023

Aux membres du Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep de l'Outaouais

Mesdames, Messieurs,

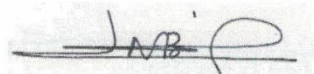
Nous avons effectué la vérification des états financiers du Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep de l'Outaouais pour l'exercice financier du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

Notre vérification a été effectuée en conformité avec le mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale, mandat identique à celui donné aux vérificateurs des années précédentes.

Nous avons passé en revue les registres comptables, les pièces justificatives et tout autre document supportant les entrées et les sorties de fonds du Syndicat pour l'exercice terminé le 30 avril 2023. Nous avons examiné le bilan au 30 avril 2023 ainsi que l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette même date.

À notre avis, les états financiers du Syndicat des enseignantes et des enseignants ainsi que les résultats de son exploitation présentent bien la situation financière pour l'exercice terminé à cette date.

Les vérificateurs,



Nabil Ketata, enseignant en chimie



Mohamed Yaguine Dramé, enseignant en économie

Lettre des vérificateurs des finances 2022-2023

Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de l'Outaouais

Membres de ce comité:

Jean-Louis Desrosiers, président (jusqu'à la fin 2022)
 Maxine Hill, présidente (depuis le début 2023)
 Josée Tassé, directrice générale de la Fondation
 Stéphane Miljours, vice-président
 Jonathan Paquet, trésorier
 Firdaaous Saada, administratrice
 Sébastien Brunet, administrateur
 Samuel Tremblay, administrateur (étudiant)
 Philippe Gauthier, administrateur
 Fannie Dagenais, administratrice (enseignante)
 Steve Brabant, administrateur (cadre)
 Daniel Leduc, administrateur (cadre)
 Mélanie Mercier, administratrice (cadre)
 Nicolas Brisson, administrateur
 Nadine Bigras, administratrice

Responsables du comité :

Maxine Hill, Présidente
 Josée Tassé, directrice générale de la Fondation

Bilan (des activités et des décisions)

Campagnes de financement réalisées, avec les montants amassés :

Loterie de la Fondation 94 600\$
 Encan Virtuel : 25 225\$
 Friperie : 3000\$
 Tournoi de volley-ball Lapalme-Rheault
 Campagne interne de dons, en collaboration avec Centraide
 Dons uniques, dons dédiés
 Dons testamentaires

Le rapport annuel détaillé de 2022-2023 se trouvera sur le site de la Fondation dès qu'il sera prêt :

<https://www.fondationcegepoutaouais.ca/rapport-annuel/>

Les fonds récoltés ont servi à financer :

- Les activités de soutien à la réussite scolaire
- Le programme « T'as du front, on a les fonds »
- Des projets pédagogiques ou parascolaires des membres du personnel
- L'Entreprise-école
- LABoîte

- La Clinique Santé
- Les paniers de Noël pour les étudiant.e.s
- Le Gala des Bourses (100 bourses en tout, de 500\$ chacune)
- Le financement de nombreux projets des membres du personnel, clubs, cliniques, équipes sportives, événements culturels, projets de mobilité internationale, Centres d'aide et tutorat par les pairs.
- Plusieurs concours et activités sociales pour animer la rentrée, fêter l'Halloween, Noël, St-Valentin, la fin de session, etc. Tirages de prix de présence et distribution de collations et de limonade, café, chocolat chaud, etc.
- En tout, 293 500\$ ont été distribués aux étudiant.e.s, aux professeur.es et aux comités internes du Cégep en 2022.

Campagne majeure de Financement : La Fondation est en réflexion pour sa 3^e Campagne majeure de financement, étant donné que la 2^e Campagne majeure de financement prendra fin en 2023. La Fondation a fait des soumissions pour avoir un accompagnateur philanthropique.

Placement Cégep : Dans son budget 2022, le ministre des Finances du Québec a créé le programme **Placements Cégeps**, qui consacrera 45 millions de dollars sur cinq ans pour inciter les particuliers et les entreprises à faire davantage de dons aux établissements collégiaux publics. Grâce à ce programme, la Fondation devrait recevoir environ 90 000\$ par année, car les dons des particuliers et entreprises seront doublés par le gouvernement (jusqu'à concurrence d'un montant maximum). Bien qu'on puisse se féliciter de cette contribution, on peut également y voir un risque « d'américanisation » de l'enseignement supérieur, par un recours toujours plus grand aux dons et subventions provenant du secteur privé. En effet, il serait regrettable que l'entreprise privée et les grands philanthropes dictent les orientations des établissements d'enseignement public.

Orientations stratégiques : La Fondation tiendra une journée de réflexion le 15 juin, pour évaluer son positionnement dans la région de l'Outaouais et déterminer ses prochaines orientations stratégiques. La représentante des enseignant.e.s au C.A. de la Fondation, Fannie Dagenais, participera à cette journée et sollicite votre opinion. Un sondage vous a été envoyé par courriel, vos réponses seraient bien appréciées.

Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais (CA)

Membres de ce comité (avril 2023)

Il y a plusieurs membres qui ont quitté le conseil d'administration et qui s'y sont ajoutés en cours d'année. Afin de simplifier ce bilan, voici les membres lors de la rédaction de ce bilan :

- Enseignants(es) : Valérie Levasseur, Michelle Couturier
- Soutien : Caroline Morneau
- Professionnel (le) : Patricia Monfette.
- Cadres : Steve Brabant et Yves McNicoll
- Membres socio-économiques : Sylvain Dault-Lagacé, Ingrid Francoeur, Claudine Lalonde

- Parents d'étudiants : Jovette Babin, Marc-André Donato
- Membre coopté (préuniversitaire) : Chantal Courchaine
- Membre coopté (technique): Mikaël Chamberland
- Étudiants : Steven Joey Tousignant (technique), Diego Saravia (préuniversitaire)

4 postes vacants

Merci à Josée Godin Lagacé et Kim Muckle pour leur excellent travail. Elles ont terminé leur deuxième mandat en janvier.

Bilan (des activités et des décisions)

Depuis le bilan de l'an dernier en avril 2022, jusqu'en décembre 2022, quatre réunions régulières et 1 extraordinaire ont eu lieu cette année. Pour la période de janvier 2023 à avril 2023 deux réunions régulières ont eu lieu. Un sondage de satisfaction des membres du CA a aussi été effectué.

En plus des affaires courantes, il y a eu plusieurs sujets qui ont été traités par le CA.

Reconnaissance :

- Griffons hockey masculin D1, gagnants de la coupe.
- Chapeau les filles, deux lauréates en SPU et technique informatique.
- Hommage à Mme Francine Bouchard pour sa contribution à la formation continue.
- Patrick Fillion pour la mention d'honneur à l'AQPC.
- Rejeanne Gagnon prix vecteur pédagogique à l'AQPC.
- Présentation de l'équipe de soccer masculin D1, gagnant du championnat provincial.
- Médaille de bronze de l'équipe de volleyball féminin D1 au championnat provincial 26 février
- Récipiendaires de la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec

En lien avec les programmes d'étude :

- Présentation du logigramme et du profil de sortie du programme Technologie de radiodiagnostic.
- Adoption des rapports d'évaluations des programmes suivants :
 - Gestion de commerces, Techniques de comptabilité et de gestion et Techniques de Bureautique
 - Soins préhospitaliers d'urgence
 - Techniques d'éducation à l'enfance
 - Techniques d'éducation spécialisée
- Adoption des rapports d'actualisation des programmes suivants :
 - Techniques d'éducation spécialisée
 - Rapport d'actualisation Sciences humaines
- Adoption de la grille de cours du programme de Techniques policières en formule intensive

En lien avec le CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie) :

- Présentation du plan de travail 2022-2023 du CCTT.
- Rapport annuel des états financiers 2021-2022 du Centre collégial de transfert de technologie.

Nominations :

- Nomination à la Direction des services financiers de Mme Anouk Pelissou.
- Nomination à la Direction de la vie étudiante et du soutien à la communauté de M Daniel Leduc.
- Nomination à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises de M Steve Douville.
- Nomination à la Direction du CCTT de M Charles Varin.
- Nomination à la Direction des relations humaines et du développement organisationnel.

Élection et formation de comité :

- Élection pour la présidence et la vice-présidence du CA.
- Élection au comité exécutif.
- Nomination de membre coopté technique.
- Création du comité d'élaboration des objectifs annuels et de l'entente de rendement de la direction des études.
- Formation d'un comité de révision de la politique de remboursement des frais de déplacement.
- Création de comité de réception de l'entente de collaboration et de fonctionnement entre le Cégep et la Fondation du cégep.
- Création d'un sous-comité et devis de travail pour la révision du Règlement¹ sur le fonctionnement de la commission des études.

Règlements et politiques

- Modifications au Règlement relatif à la gestion contractuelle.
- Modifications au Règlement sur la gestion financière.
- Modifications au Règlement relatif à la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme.
- Modification de la politique pour la prévention des violences à caractère sexuel.
- Présentation de la politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du cégep de l'Outaouais.
- Présentation de la politique institutionnelle en matière de santé mentale
- Modification aux règlements sur les frais exigibles des étudiant.e.s

Autres sujets abordés :

- Nouvelles ententes de services du système de gestion informatique intégrée entre le Cégep et Skytech.
- Présentation du bilan mi-parcours du PAAR 2019-2024.

- Présentation du bilan du plan de travail 2021-2022 de la commission des études.
- Présentation du plan de travail 2022-2023 de la commission des études.
- Présentation du rapport annuel 2021-2022 du Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais (PESO)
- Adoption des états financiers audités et du résultat de la vérification sur l'énergie pour 2021-2022.
- Présentation du bilan annuel des activités du comité d'éthique de la recherche (CÉR) 2021-2022.
- Budget de fonctionnement 2022-2023.
- Adoption des demandes d'octroi de DEC et D'AEC.
- Journée pour le climat
- Concepts architecturaux des agrandissements au campus Gabrielle-Roy
- Mise à niveau du plan des mesures d'urgence suivant l'évènement du 14 mars 2023

Revendication des administratrices membres du personnel pour la modification de l'application de l'article 12 concernant la durée du mandat d'un hors cadre.

- Lettre envoyée à la Ministre en lien avec le suivi de l'article 12, réponse reçue et engagement de la direction.

Présentation de projet :

- Présentation d'un projet de recherche sur la bio-digestion du plastique pour réduire la pollution par Catherine Hallé et Sylviane Lantin.
- Projet pilote de cliniques d'impôts collégiales.
- Technique diététique pour leurs projets de confection de repas au café aux sessions gourmandes, ateliers culinaires chez les jeunes, production de repas pour famille dans le besoin et son apport à la campagne de Centraide par la confection de pâté au poulet.

Des périodes d'intervention du public ont eu lieu :

Intervention d'étudiants pour problème d'accessibilité des secteurs Aylmer et du Plateau et du coût des passes d'autobus vs frais de stationnement.

Intervention des syndicats pour sensibiliser le CA aux négociations des conventions collectives.

Recommandations

1. Suivre avec attention les démarches entreprises par le président et le DG sur l'application de l'article 12 de la Loi sur les collèges concernant la durée du mandat et l'appréciation annuelle des hors cadres et toutes les modifications réglementaires à

apporter afin de permettre aux membres internes de se prononcer sur la durée du mandat lors de la nomination ou du renouvellement d'un hors cadres ;

2. Suivre avec attention les modifications à apporter au Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'appréciation annuelle des hors cadres et participer au comité qui sera formé ;
3. Décaler les mandats des représentants enseignants afin que les deux enseignants ne soient pas nouveaux au CA en même temps. Ce décalage permettrait une meilleure intégration pour le nouveau membre et la prise de connaissance de son rôle au sein du CA et permettrait aussi un meilleur suivi des dossiers.

Comité de révision du Règlement sur la fraude scolaire

Membres de comité

Christian Bernier (FG)

Mysta Pierre (Techniques)

Mathieu Lachance (Pré-univ)

Le SEECO n'a pas reçu de bilan pour ce comité.

Comité LGBTQ +

Membres de ce comité

Catherine Lemieux-Lefebvre

Frédéric Ouellet

Emma Vicuna

Emmanuelle Walsh-Viau

Bilan (des activités et des décisions)

Le comité a continué les efforts de publications hebdomadaires, puis mensuelles auprès de la communauté professorale (sur le site du SEECO et dans le Plus-Mot) et a participé à des formations : formation à la diversité sexuelle et de genre d'AGIR (8 septembre 2022), formation ACS+ sur l'analyse comparative entre les sexes intersectionnelle (14 février et 21 février 2023) et webinaire LGBTQ+ pour le personnel scolaire (11 avril 2023).

Recommandations

Il apparaît que le maintien du site web est particulièrement lourd. Il serait bon de revoir les besoins de notre communauté syndicale avant de décider des activités à entreprendre. Par ailleurs, l'établissement d'un responsable pourrait donner une meilleure organisation au comité.

Une membre de la communauté professorale a proposé d'organiser une activité avec Barbada <https://barbada.ca/>, une drag Queen. Cette activité a été faite à l'UQO de St-Jérôme où Barbada a discuté avec les personnes présentant de diversité, elle a lu un conte

et a présenté des ouvrages de la bibliothèque qui ont été rédigés par des personnes de la communauté queer. Les personnes participantes ont beaucoup apprécié ce moment. Il est suggéré que le comité considère cette possibilité.

Comité PAAR

Membres de ce comité

À combler (FG)

À combler (Pré-U)

À combler (FT)

Siège réservé à un membre de la CÉ.

Aucune activité connue.

Comité PIEA

Membres

À combler (FT)

À combler (FG)

À combler (pré-U)

Aucune activité connue.

Comité de perfectionnement

Membres de ce comité :

Geneviève Berteau-Lord

Mohamed Yaguine Dramé

Caroline Soucy

Responsable du comité :

DDRH

Bilan (des activités et des décisions) :

A. Budget de perfectionnement PERSONNEL enseignant 2022-2023 (tel que ventilé le 16 septembre 2022)	
Solde au 30 juin 2022 (provisoire)	134 229.39\$
<u>Perfectionnement local</u> (articles 7-1.00 et 8-5.00)	
Nombre d'enseignants à temps complet :	
Total enveloppe du E: (351.52 ETC X 195,00\$) :	68 546.40\$
<u>Perfectionnement provincial</u> 2021-2022 (clause 7-1.02)	45 003.00\$
TOTAL :	247 778.79\$

B. Modification des règles régissant le perfectionnement des enseignants et des enseignantes :

- Frais admissibles :

Transport: 0,495\$ voiture solo, 0,454\$ en covoiturage

Hébergement : 150\$ par personne/nuit

- Suspension de l'article 2-2.02 pour l'année 2022-2023:

Les activités concernant les séminaires, la rédaction d'essais, de travaux dirigés ou de thèse. jusqu'à un maximum de deux (2) sessions.

Considérant les surplus, nous abolissons cet article pour 2022-2023

- Augmentation du montant total annuel admissible par enseignant.e est de 1500\$

C. Montant total accordé en date du 13 avril 2023: 102 624,18 \$.

Recommandations :

- Harmoniser les frais admissibles des enseignants avec ceux accordés aux autres corps d'emplois (Souper, transport et hébergement)
- Mettre à jour et centraliser les règlements de perfectionnement et règles de frais admissible dans le document "Modification des règles régissant le perfectionnement des enseignants et des enseignantes" afin d'éviter la multiplication des documents et minimiser les risques d'erreurs.
- Diffuser de manière explicite les informations relatives aux Perfectionnements (Lors de la 1ere Assemblée de chaque session et dans le Plus-Mot)
- Repenser le formulaire de demande de perfectionnement de manière à simplifier la gestion des remboursements.
- Fournir un gabarit pour uniformiser les procès-verbaux
- Performa: Exiger aux participants de remettre l'attestation de réussite dans un délai maximum de deux (2) mois après avoir terminé la formation. Après ce délai, une facturation pourrait être envoyée pour couvrir les frais encourus.

Comité du Plus-Mot

Membres du comité

Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée.

Responsable du comité

SEECO

Bilan (des activités et des décisions)

Pour 2022-2023 (à la fin avril), le *Plus-Mot* a paru neuf fois. Deux autres publications sont prévues pour le mois de mai. Le sujet des **négociations** de la convention collective a occupé la majorité des parutions.

Avec la nouvelle fonction de bit.ly qui calcule les clics, il a été établi que les sept parutions du 19 septembre au 24 mars ont généré **près de 1200 clics**, soit une moyenne de près de 170 clics par parution. La version papier est également très prisée, entre autres par la Direction... 😊

Retour des chroniques les plus populaires :

- Résumés d'AG;
- Informations courantes du SEECO en lien avec les dossiers de l'heure;
- Informations liées à la CSN et et à la FNEEQ;
- Articles de la Communauté de pratique (CoP) sur l'inclusion du Cégep de l'Outaouais, du Comité LGBTQ+, du Comité environnement, du Comité femmes et autres initiatives locales;
- Concours pour gagner des cartes-cadeaux d'entreprises locales;
- Section « Courrier des membres » pour les questions courantes;
- Section « Les bons coups des membres du SEECO », pour faire valoir les talents et les initiatives de nos collègues;
- Les mêmes, les blagues, les réflexions loufoques (ou pas), les « entendu en AG/en réunion »...
- Chronique de syndicalisme international.

Le journal est maintenant régulièrement de 12 pages. En plus d'être annoncé par courriel et d'être imprimé en une vingtaine de copies, le *Plus-Mot* est aussi accessible sur le site web du SEECO (<http://www.seecofneeq.com/plus-mot>).

Cette année, une plus grande participation des membres a été remarquée pour l'envoi de textes ou d'annonces. Le Comité souhaiterait une plus grande participation encore.

Recommandations

Notre recommandation est identique aux années précédentes : Que les membres du SEECO écrivent davantage pour le *Plus-Mot* en suggérant de nouvelles chroniques, des coups de cœur, des articles, des mêmes et tout ce qu'elles ou ils jugeraient intéressant de retrouver dans leur journal syndical !

Comité des enjeux sur la précarité

Membres de ce comité :

Guillaume Bélec
 Laurent Paradis-Charette
 Stéphanie Pontier (représentante de l'exécutif)

Responsables du comité :

Guillaume Bélec et Laurent Paradis-Charette (binôme)

Bilan (des activités et des décisions)

Le comité s'est officiellement mis en branle en début janvier avec deux rencontres tenues le 26 janvier et le 2 mars en compagnie de la représentante de l'exécutif, Stéphanie Pontier.

L'essentiel de ces deux rencontres visait d'abord à réfléchir et à formuler des demandes de négociation sectorielle touchant particulièrement la précarité enseignante. Nous voulions aussi trouver des stratégies pour mobiliser des collègues en situation de précarité.

Voici plusieurs propositions pour la table sectorielle établies dans la cadre de ce comité (quelques-unes ont été formulées par Guillaume lors de l'assemblée générale du 8 février dernier) :

- **Changements au calcul de la CI :**

- **augmenter la pondération du nombre d'étudiant.e.s dans le calcul afin de pallier au très grand nombre d'inscriptions par classe, notamment, en formation générale (lourdeur des corrections) et favoriser un climat plus propice à l'apprentissage en classe en évitant la surcharge des enseignant.e.s (particulièrement ceux en situation de précarité);**

- **augmenter la pondération des étudiant.e.s en situation d'handicap dans le calcul, considérant qu'ils sont de plus en plus nombreux.se.s dans le réseau collégial (787 étudiant.e.s ayant reçu un diagnostic ou ayant des limitations qui ont bénéficié des services de soutien à l'adaptation scolaire, selon le rapport annuel du CO de 2021-2022) et ajoutent du temps accordé à l'encadrement, à la tâche et, donc, au travail enseignant;**

- **comptabiliser des ressources supplémentaires pour les cours de 1^{re} session dans le calcul, considérant que l'encadrement étudiant nécessite un plus grand engagement de la part des enseignant.e.s pour ces cours d'entrée dans le réseau collégial.**

- **Couper dans le nombre d'échelons salariaux, en particulier les 6 premiers (le palier 20 est seulement accessible au doctorat – il y en a seulement 17 au primaire), et supprimer les sauts aberrants inter-échelons 4-5-6 et 14-15-16, de sorte à réduire les incohérences avec la rémunération des enseignant.e.s au primaire et au secondaire, celles entre les collègues précaires et plus expérimenté.e.s, rendre la profession plus attractive et favoriser la rétention du personnel.**

- **Réduire considérablement le seuil d'annualisation pour un.e enseignant.e non permanent.e (passer de 80 à 70-65 de charge individuelle ?), de sorte à réduire la charge de travail vraiment très lourde en début de carrière. Ce calcul de tâche ignore volontairement le temps de travail réalisé pour la construction des cours, leur adaptation aux changements de programme et l'apprentissage nécessaire pour les cours déjà construits, de même que l'adaptation des pratiques pédagogiques, notamment. Nous sommes d'avis que cette mesure favoriserait l'intégration et la rétention professionnelles. (L'une des pistes de solution serait de s'inspirer de la pratique du "soft landing" présente dans plusieurs institutions universitaires où l'on reconnaît que de construire des cours et démarrer un projet de recherche comportent de nombreuses heures de travail et méritent une rémunération en soi pour les**

professeur.e.s en début de carrière).

- **Fixer une limite d'étudiant.e.s par classe (dans un monde idéal, 25 ?),** de sorte à favoriser des contextes pédagogiques variés et un encadrement individuel plus soutenu et favorable à la réussite, surtout dans les classes pour lesquelles cette réussite semble plus difficile (cours « écueil »).
- **Rémunérer (ou accorder des ressources) les enseignant.e.s pour les ateliers et formations d'insertion professionnelle** afin de reconnaître et de favoriser leur insertion professionnelle sans trop alourdir leur tâche en début de carrière.

Recommandations :

Nous recommandons de mettre de l'avant les propositions ci-haut à titre d'enjeux touchant plus particulièrement les enseignant.e.s en situation de précarité pour les présentes négociations collectives.

Considérant qu'il y aurait près de 42 % des enseignant.e.s du Cégep de l'Outaouais en situation de précarité, il serait pertinent, de l'avis des membres du comité, d'accorder plus d'importance au comité des enjeux sur la précarité et à ses enjeux, notamment : en plaçant le comité plus haut dans la liste des comités en élection à l'assemblée; en promouvant et en mettant les enjeux touchant la précarité en évidence à l'ordre du jour des assemblées générales, lorsqu'il y a lieu; en recherchant la présence de femmes en priorité pour ce comité, entre autres. Ceci dit, les membres du comité sont aussi conscients de leurs responsabilités et devoirs à l'égard de ces recommandations.

Nous recommandons *de facto* la production d'une liste des enseignant.e.s en situation de précarité lors de la formation de tout nouveau comité des enjeux sur la précarité afin de favoriser la mobilisation d'éventuel.le.s membre.s le plus tôt possible - ce qui n'est pas aisé dans un contexte de précarité.

Nous recommandons de libérer l'accès aux locaux syndicaux des campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc pour les responsables de ce comité, en permettant, notamment : - la création d'un système simple de réservation pour les réunions affichées sur la porte d'entrée, si possible ; - l'installation d'une serrure à clavier numérique avec code unique pour faciliter l'usage des locaux de réunion syndicale par les membres.

Comité de sélection pour les projets pédagogiques

Membres du comité :

- **Enseignants :** Germain Lacoste-Caron, Michèle Gaudreau et Marie-Eve Montreuil ;

- **Partie patronale :** Alexandre Mathieu, Mariko Legault-Beauchamp, Réjeanne Gagnon, Sophie Cuff (absente) et Sylvie Turnbull (observatrice).

Responsables du comité :

- Alexandre Mathieu (partie patronale) ;
- Marie-Eve Montreuil, enseignante responsable du bilan.

Bilan des activités et des décisions

- Le comité s'est rencontré à deux reprises, soit le 3 mai (9h à 10h30) et le 10 mai (9h30 à 10h30).
- Le choix des projets a été vraiment difficile, car il y a eu au total 38 projets présentés. Nous tenons à féliciter les enseignants pour leur engagement et la qualité des projets soumis.
- Le comité a recommandé 11 projets à la hauteur de 2.05 ETC, malgré qu'aucune ressource ne soit disponible au projet de répartition actuellement.
- S'il y a des projets financés, les ressources proviendront d'une enveloppe discrétionnaire hors norme.
-

Recommandations

- Connaître les ressources disponibles pour les projets pédagogiques avant la rencontre du comité (nous avons dû faire notre choix sans savoir précisément combien de ressources pourraient être accordées).
- Rendre disponible la description de tous les projets à évaluer avant la rencontre du comité.
- Si certains projets n'ont pas à être évalués par le comité, transmettre cette information dans un délai raisonnable avant la rencontre du comité.

Comité de réflexion sur le modèle de répartition des ressources à la coordination départementale et à la coordination de programme

Membres de ce comité

- André Martineau (jusqu'à décembre)
- Éric Lauzon
- Louis-Philippe D. Lefebvre
- Mélanie Rousseau (jusqu'à décembre)
- Nancy Murray (à partir de janvier)
- Simon Lespérance

Responsable du comité

- SEECO

Bilan (des activités et des décisions)

- La révision des formules pour la coordination départementale et la coordination de stage étant terminée, le comité avait reçu le mandat de se pencher sur la formule de coordination de stage.
- Quelques rencontres du comité ont eu lieu.
- Un sondage a été envoyé aux départements pour recueillir les commentaires sur la formule actuelle de stage.
- Rencontre des coordonnateurs de stage en janvier pour discussions.
- Les résultats du sondage ne permettent pas de dégager un consensus clair sur la façon d'améliorer la formule.
- Le comité considère que la formule actuelle, sans être parfaite, est quand même adéquate.
- Lors de l'AG du 12 avril, une proposition de statu quo a été adoptée.

Recommandations

- Les travaux étant terminés, le comité devrait être aboli.

Comité des utilisatrices et utilisateurs de la bibliothèque

Membres de ce comité

FG : **Geneviève Brassard**

Pré-U : **Philippe Alarie**

Responsable du comité :

SRDP

Bilan (des activités et des décisions) :

Le comité ne fut pas convoqué par un membre de la direction ou un responsable de la bibliothèque.

Le comité demeure en attente.

Je n'ai rien fait. Désolé. (PA)

Recommandations

Trouver un meilleur membre pour le pré-u.

Comité pour la révision du Programme d'évaluation linguistique

Membres de ce comité :

Carole Connolly, enseignante et coresponsable du Centre linguistique (automne)

Catherine Garand, enseignante et coresponsable du Centre linguistique (hiver)

Aurélie Jobin, enseignante et coresponsable du Centre linguistique (hiver)

Sara-Lise Rochon, enseignante

Suzanne Hubert, directrice aux Ressources humaines

Marie-France Larocque, coordonnatrice aux Ressources humaines

Responsable du comité :

Direction des Ressources humaines (DRH)

Bilan (des activités et des décisions)

Une première rencontre était prévue à l'automne pour discuter de la plateforme de formation pour les enseignant.es embauché.es sous conditions, mais cette rencontre n'a pas eu lieu (conflits d'horaire, délai trop court pour s'appropriier la plateforme). Des recommandations écrites ont été formulées subséquemment.

Le 25 janvier 2023, une rencontre conjointe entre le comité et la Direction adjointe des études s'est tenue afin d'étudier la façon de financer le Centre linguistique pour qu'il reprenne l'accompagnement du personnel enseignant embauché sous condition (délaissé depuis quelques années, faute de ressources).

Le 13 avril 2023, la partie enseignante du comité a soumis au comité et à la Direction adjointe des études le mandat et le mode opératoire du Centre linguistique (adoptés par le Département de français) pour ses opérations à venir. Il y a eu entente non officielle concernant les ressources qui seront attribuées au Centre linguistique à l'automne 2023.

Recommandations

Notons que globalement, les Ressources humaines n'ont pas fait preuve de leadership dans la poursuite des travaux de ce comité. Il est arrivé que la partie enseignante du comité doive elle-même solliciter des rencontres et que ces demandes n'obtiennent tout simplement pas de réponse. Les travaux se sont réellement amorcés à la suite de l'implication de la Direction adjointe des études dans le dossier, demande émanant d'ailleurs de la partie enseignante.

La partie syndicale du comité souhaite recommander la dissolution de ce comité : l'essentiel du programme d'évaluation linguistique a été révisé et les nouveaux mandat et mode opératoire du Centre linguistique ont été adoptés par les différentes instances.

Comité pour un milieu exempt de violence et de harcèlement pour la politique de respect de la personne et de civilité en milieu de vie collégial

Membres de ce comité

Catherine Lemieux-Lefebvre (juin 2024)

À combler

Le SEECO n'a pas reçu de bilan pour ce comité.

Comité permanent sur la prévention des violences à caractère sexuel pour la politique sur la prévention des violences à caractère sexuel et Sous-comité Formation

Membres de ce comité : Nadine Blais et Emmanuelle Walsh Viau (absente au comité)

Responsable du comité : Daniel Leduc, Geneviève Dupuis, Suzanne Hébert et Claire Barragan

Bilan (des activités et des décisions)

Le comité s'est rencontré 6 fois (2022 : 15 sept., 27 oct., 24 nov., 2023 : 26 janv., 2 mars et 6 avril)

Sous-comité formation : 15 sept., 27 oct., 24 nov.

Dossiers discutés :

- Politique du Cégep en matière de VACS issue de la Loi 64 : révision, consultation, visibilité de la politique au Cégep (capsule vidéo).
- Collaboration du comité aux activités importantes: 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, 6 décembre, 8 mars. *Décision de rendre davantage visible sur nos campus, la campagne du ruban blanc. L'existence de la politique pour toute la communauté du Cégep doit aussi être diffusée.*
- Révision des voies d'accès aux services du SIPVACS.
- Dons de statues et voir où elles seront exposées : lien avec la politique et le souhait de faire du Cégep un lieu exempt de violence sous toutes ses formes.
- Échange sur des formules de formation pour le personnel du Cégep pour aller plus loin que l'accueil du dévoilement mais également permettre au personnel de se sentir plus outillé pour référer vers le SIPVACS toute personne dévoilant avoir vécu une forme de violence sexuelle.
- Échange sur la sécurité : caméra, garde de sécurité suffisant sur les campus.
- Présentation des résultats du rapport PIECES aux membres du SEECO.

Recommandations :

Poursuivre la participation des enseignants.es (2 places) au comité permanent et si possible au sous-comité formation, considérant que les enseignants.es sont souvent ceux et celles recevant les confidences d'étudiants.es ou même témoins de comportements inappropriés en matière de violence sexuelle.

Comité pour une politique en adaptation scolaire

Nom du comité :

Comité pour une politique en adaptation scolaire

Membres de ce comité

Jacques Dumouchel (coordinateur SSAS)

Chantal Dufresne (adjointe DÉ) remplacée par Mélanie Mercier
 Claudie Lauzon Maillé (conseillère services adaptés)
 Michel Masson (soutien technique et informatique)
 Maxime Goulet (CP- formation continue)
 Catherine Doucet (CP)
 Justine Lili Desmeules (enseignante)
 Isabelle Joanis (enseignante)

Responsable du comité :

DRH

Bilan (des activités et des décisions)

Travaux de rédaction soutenus à la session automne 2022.

Soumission d'une première version de la Politique EHDA aux directions, janvier 2023 et retour de consultation mars 2023.

La politique devrait partir en consultation sous peu, en vue d'une adoption éventuelle par le CA fin juin 2023.

Recommandations

Adoption de cette nouvelle Politique en adaptation scolaire.

Comité santé et sécurité au travail (SST)

Membres de ce comité

Enseignants : Stéphanie Pontier et Éric Lauzon

Autres membres : Drouin Michel; Stéphane Piché; Isabelle Saint-Onge; Lorraine Paradis; Philippe Jean; Julie Montreuil; Nadia Roy-Boucher.

Responsable du comité : Isabelle Lambert

Bilan (des activités et des décisions)

- En date du 28 avril 2023, le comité SST s'est réuni à trois reprises.
- Le comité ayant simplement pour rôle de faire des recommandations dans le domaine des SST à la direction du Cégep, aucune décision majeure n'a été prise.
- Deux thématiques majeures sont revenues à plusieurs reprises cette année dans les discussions du comité :
 - La nouvelle loi SST et notamment l'élection d'un représentant SST de l'ensemble des employés du Cégep, incluant la problématique des stagiaires
 - La procédure de sécurité en cas de mesure de confinement
- Le comité s'est par ailleurs penché sur différentes problématiques en lien avec les conditions SST cette année qui sont listées ci-dessous :
 - La procédure du quai de chargement a été révisée
 - La procédure d'utilisation des plate-forme élévatrices a été mise à jour

- Suivi réalisé sur l'utilisation du réseau de caméras de surveillance extérieure du Cégep
- Systématisation de la méthode d'identification et de numérotation de tous les équipements qui gèrent des sources d'énergie dans les trois campus.
- Vaccination influenza
- Mise à jour de la directive – Hygiène santé et sécurité
 - o Lunettes de sécurité
 - o Chaussures de sécurité
 - o Veste de chef
- Plainte CNESST concernant la sécurité des préposés à la sécurité
- Analyse à l'issue de la visite du préventionniste et de ses recommandations
- Problématique des douches en chimie
- Sortie en technique d'analyse biomédicale
- Porte coupe-feu dans la section orange

L'année a été très riche en problématiques SST. La nouvelle loi SST a nécessité la nomination d'un représentant SST par les trois syndicats œuvrant au Cégep. Ce représentant sera à moyens termes libéré de ses fonctions au Cégep. Cette libération sera dépendante du nombre d'employés officiels du Cégep. Des négociations importantes et encore en cours concernant la détermination du nombre d'employés au Cégep ont eu lieu dans plusieurs instances, en CRT, mais aussi dans le cadre du comité SST. En effet, la CNESST reconnaît que les étudiant.e.s stagiaires du Cégep doivent être comptabilisé.e.s dans le nombre total d'employé.e.s du Cégep et donc dans le calcul de la libération du représentant SST. La Fédération des Cégeps et notre direction est cependant en désaccord avec cette interprétation. Cette problématique sera donc vraisemblablement un sujet important de la prochaine année pour les comités CRT et SST.

Un autre sujet important a été la procédure en cas de confinement. Les événements de code blanc survenus dans plusieurs Cégep et écoles du Québec cette année ont ramené sur le devant de la scène cette procédure. Encore une fois, des discussions en CRT, mais aussi en comité SST ont été menées sur cette problématique. Les faiblesses organisationnelles de notre Cégep concernant sa préparation en cas de confinement ont été particulièrement mises à lumière le 14 mars 2023. Un suivi devra donc être fait sur cette thématique au cours de la dernière réunion du comité cette année et de celle de la prochaine année.

Finalement, la méthode de consultation/fonctionnement du comité SST pourrait être améliorée. Très souvent les membres du comité SST se voient envoyer l'Ordre du jour et Procès-verbaux à la dernière minute et ne sont donc informés qu'au dernier moment des sujets qui seront discutés. Cette gestion mine la capacité du comité dans son ensemble à jouer un rôle actif et éclairé concernant les actions posées par la DRH en matière de SST. De la même manière, lorsque des contrôles, visites d'enquêteurs, analyses sont réalisées par la DRH, les résultats bruts et les rapports ne sont jamais partagés avec les membres du comité, minant encore une fois leur capacité à jouer leur rôle convenablement.

Il est donc recommandé que dans la prochaine année, la personne responsable des problématiques SST à la direction fasse preuve d'une plus grande transparence dans sa présentation lors des mises à jour des différents dossiers traités par le comité.

Recommandations

- Suivi concernant la problématique de la libération du représentant SST
- Suivi concernant l'élaboration d'une procédure de confinement efficace.
- Faire pression auprès du comité pour que les résultats de contrôles, visites d'enquêteurs et analyses demandées par la direction soient partagés de façon transparente avec les membres du comité.

Comité scientifique

Membres du SEECO : Stéphanie Pontier; Zélie Larose-Chevalier; Louis-Philippe D. Lefebvre

Autres membres de ce comité Houssemedine Fraj, SRDP

Responsable du comité : Alexandre Mathieu, SRDP

Bilan (des activités et des décisions)

- Le comité s'est rencontré le 2 mai 2023 pour évaluer huit demandes de soutien pour la préparation, la réalisation et la diffusion de projets de recherche dans le cadre de l'appel annuel des projets de recherche du Cégep de l'Outaouais. Le total de ces demandes s'élevait à 2,6 ETC.
- Des ressources d'~ 45 000\$ étaient disponibles (0,45 ETC)

Recommandation :

Le comité devrait se rencontrer à l'automne prochain de manière à préparer l'appel à projet de février 2024-2025 en avance. Il est recommandé, entre autres, de modifier ce prochain appel en demandant par exemple aux candidats de décrire leur(s) expertise(s) et leurs réalisations passées dans le domaine du projet qu'il dépose.

Il est également recommandé de baliser dans quelle mesure des projets liés à la complétion d'études graduées (maîtrise, doctorat) peuvent être soutenus par du financement provenant du Cégep de l'Outaouais.

Comité sur les contraintes horaires

Membres de ce comité :

Mylène Rosa

Martin Letourneau

Guillaume St-Georges

Le SEECO n'a pas reçu de bilan pour ce comité.

Comité sur l'élaboration d'une politique en lien avec la santé mentale

Membres de ce comité :

Julie Gosselin

À combler

Le SEECO n'a pas reçu de bilan pour ce comité.

Comité TICE (Technos de l'information et de communication en enseignement)

Membres de ce comité :

Marie-Hélène Côté (Enseignante en Architecture)

Louis-Jean Faucher (Enseignant en Géomatique)

Guillaume St-Georges (Enseignant en Informatique)

Alexandre Mathieu (DAÉ au SRDP)

Geneviève Audet (Bibliothèque)

Julian Anaya (Gestionnaire TI au SIMeR)

Louis Laroche (Analyste au SIMeR)

Houssemedine Fraj / Catherine Doucet (CP)

Responsable du comité :

Alexandre Mathieu

Bilan (des activités et des décisions)

Ce comité est en renaissance après plusieurs années de profond sommeil. Nous avons évoqué le souhait de le relancer pour faire un bilan de l'utilisation des outils TICE au Cégep de l'Outaouais. Notre première rencontre cette année était le 15 mars 2023.

L'objectif principal de ce comité est d'éviter les intermédiaires dans les conversations au sujet des outils TICE disponibles et d'avoir des discussions entre toutes les parties concernées, qu'on soit administrateurs ou utilisateurs de ces plateformes. Chaque partie doit considérer des enjeux liés à la formation des utilisateurs, au temps de préparation ajouté par l'utilisation des TICE, aux orientations ministérielles envers la EAD, aux coûts des licences d'utilisation de différents outils, aux contraintes de sécurité imposées par le gouvernement, etc.

Ensuite nous devons faire un bilan postpandémie sur les outils utilisés à l'intérieur des murs du Cégep.

Nous en sommes à la confection d'un sondage qui sera envoyé d'ici la fin de l'année scolaire pour tenter de récolter des statistiques sur les outils utilisés/disponibles. Nous pourrons ensuite orienter les discussions de ce comité vers les constats que nous ferons avec l'analyse des résultats du sondage.

Il est à noter ici que nous accordons une grande importance entre les outils utilisés de manière administrative et les outils utilisés de manière pédagogique.

En plus de faire le bilan des outils utilisés, le mandat pour l'année à suivre sera de servir de comité de consultation au PDRI (Plan directeur en ressources informationnelles) et établir un canal de discussion direct entre les utilisateurs des TICE et le SIMER.

Recommandations

Compte tenu de sa création tardive dans l'année scolaire, nous recommandons la reconduction ce comité l'an prochain avec les mêmes membres enseignants afin d'assurer un suivi serré dans nos discussions.

Présidence d'assemblée

Membres de ce comité :

Jean-François Gaudreau

Substitut: Alexandre Gagné

Substitut : Simon Boulianne

Le SEECO n'a pas reçu de bilan pour ce comité.

Remerciements

Mettre l'épaule à la roue des négos, mettre la main à la pâte des comités, amener de l'eau au moulin de la pédagogie, alimenter la mobilisation, faire germer les bonnes idées ; rien de tout ça ne se fait seul. Si le Comité exécutif du SEECO coordonne ces activités, il faut toute une brigade syndicale pour faire lever le gâteau de la réussite!

Merci donc à la Centrale des syndicats nationaux (CSN), à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) et au Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO), à leurs élus et aux salariés. Ils sont les fourneaux nécessaires pour cuisiner les patrons.

Parce qu'elle s'accorde bien à toute circonstance, pour ses accents chantants du sud de la France, pour son caractère franc, honnête et néanmoins gouleyant, on ne peut que lever notre verre à la cuvée exceptionnelle Château Lasson, ce nectar de garde qui ne fait que se bonifier avec le temps.

Enfin, que serait le grand festin du SEECO sans son essentielle salade de bénévoles, servie à toutes les sauces : soutien à l'Exécutif, assemblées générales, comités institutionnels et syndicaux... Merci!

Métaphore culinaire poche mise à part, un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui s'impliquent de près ou de loin dans les affaires du SEECO. C'est l'engagement du plus grand nombre qui nous lie et qui nous fait avancer!

L'Exécutif

2022-2023

Christian Bernier

Lyne Beaumier

Pierre-Luc Vallée

Simon Lespérance

Stéphanie Pontier